

**Monsieur Frédéric Kurz** est de nationalité belge. Il est titulaire d'une licence en droit et d'un diplôme d'études spécialisées en droit international et droit européen.

Après avoir été avocat au barreau de Liège spécialisé en matières sociales pendant huit ans, il a exercé la fonction de juge au tribunal du travail durant près de dix ans avant d'être nommé substitut général, puis avocat général près la cour du travail de Liège.

Depuis 2004, il est coordinateur principal du réseau d'expertise traite et trafic des êtres humains du collège des procureurs généraux. A ce titre, il participe à l'élaboration de la politique criminelle du Ministère public en matière de traite des êtres humains et coordonne sa mise en œuvre par les parquets et les auditeurs du travail. Il anime aussi un team de coordination chargé d'analyser les problèmes rencontrés par les magistrats dans l'application de la législation belge relative à la traite et au trafic des êtres humains, et organise les formations des magistrats de terrain spécialisés dans ce domaine.

M. Kurz est également membre du réseau d'expertise droit pénal social du collège des procureurs généraux et est délégué partiellement au Bureau fédéral d'orientation du Service d'Information et de Recherche Sociale, organe chargé de rendre plus efficace la lutte contre la fraude sociale et le travail illégal ; il exerce une activité juridictionnelle auprès de chambres de recours dans le domaine de la sécurité sociale et de l'enseignement.

Il a publié notamment à propos du principe de dignité humaine dans la législation belge, des notions de travail forcé et de traite des êtres humains à des fins économiques, de la traite des êtres humains au plan international.